



Indemnités de licenciement

Par **carine77**, le **10/04/2012** à **18:38**

bonjour ,

mon mari va être licencié prochainement et cela fait 10 ans et 3 mois qu'il travaille dans la même société ...Comment se calcul les indemnités de licenciement sachant qu'il touche actuellement 1750 € nets par mois ...comment sont calculés les heures supplémentaires lors d'un licenciement ??

Merci à celui ou ceux qui répondront a mes questions ...

Par **P.M.**, le **10/04/2012** à **19:19**

Bonjour,

L'indemnité de licenciement légale est de 1/5° de mois de salaire brut sur la moyenne des 12 dernier mois ou des 3 derniers + 2/15° à partir de la 10° année sauf particularité d'un licenciement consécutif à une inaptitude suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle laquelle est doublée mais celle prévue à la Convention Collective applicable peut être plus favorable...